Déclaration pour la modification de l'enregistrement du sexe dans les actes de l'état civil (article 135/1, § 3 de l'ancien Code civil)

Je, soussigné-e, ……(*nom et prénom(s)*),

né-e à ……(*lieu de naissance*) le……(*date*),

déclare par la présente que :

- j'ai la conviction que le sexe mentionné sur mon acte de naissance ne correspond pas à mon identité de genre vécue intimement ;
- je souhaite les conséquences administratives et juridiques d'une modification de l'enregistrement du sexe sur mon acte de naissance.

Fait à……(*domicile*) le ……(*date*),

……..
(*signature*)

…… ……
(*nom et signature parent(s) ou représentant légal*[1])

[1] Applicable seulement si le demandeur est un mineur non-émancipé. Une demande de la part d'un mineur non-émancipé doit être signée par les deux parents, même s'ils vivent séparés. Si l'un des parents ou les deux ne veulent pas assister le mineur, celui-ci pourra demander au tribunal de la famille d'être assisté par un tuteur ad-hoc pour cette procédure.